



Opération de Développement rural d'Ellezelles
Compte-rendu de la réunion « Vie associative » du 09/12/2004

Présents :

Serge Hustache – Echevin du Développement rural.
Dany Rasson – Echevin des Sports, de la jeunesse.
Hubert Van Reckem – Administration communale d'Ellezelles.
Bertuille Olivier, Dionkre Lucie, Fouret J-Marie, Dusausoit Bertrand, Claus Nathalie, Douillet Aurélie, Beele Jean-Pierre, Bombeeck Paul, Deridder Marc, Mestdagh Sylva, Cotton Régine, Roman A, Herbecq Jacques, Triffin Odette, Haustrate Olivier.

Martine Laurent - FRW
Eric Evrard - FRW

I. Présentation du contexte de la rencontre.

Serge Hustache expose le contexte de la rencontre, la nouvelle Opération de Développement rural.

Il explique que chaque rencontre s'établit en partenariat avec l'échevin dont les attributions cadrent avec le thème de la rencontre.

Il rappelle les étapes du processus et insiste sur le rôle de la CLDR dont la mission perdurera tout au long de la durée de validité du PCDR (10 ans).

Celle-ci devrait être installée début 2005.

Il expose les réalisations subsidiées grâce aux opérations précédentes et informe l'assemblée de l'obtention par la commune d'un dernier subside de 560.000 € pour la construction d'un troisième atelier rural.

Il rappelle que le Développement rural ne permettra pas de subsidier tous les projets mais que d'autres politiques sectorielles le permettront (Communauté française, Tourisme, Agriculture,...).

Dany Rasson expose les réalisations et priorités en matière de sports et autres activités associatives.

A Ellezelles le complexe sportif a bénéficié de nombreuses améliorations : il se compose maintenant d'un terrain de football, de deux terrains de tennis, d'une buvette et de nouveaux vestiaires.

A Wodecq, le complexe du terrain de football pourrait être complété si le besoin apparaissait dans la mesure où il existe une zone communale potentiellement aménageable.

Pour les salles, la salle Beaubourg amenée à disparaître sera remplacée par une nouvelle salle à vocation plutôt culturelle, difficilement conciliable avec les activités sportives.

Il faudra donc pallier la disparition de cette ancienne fonction en créant une nouvelle salle affectée aux petites activités sportives (gymnastique,...), les autres activités pouvant être accueillies dans le cadre de la Coupole sportive (coopération entre Flobecq, Lessines et Ellezelles pour un réseau de locaux et activités sportives).

Idéalement, cette petite salle serait à créer à proximité du complexe existant à Ellezelles.

Parallèlement des petites infrastructures sportives de quartier pourraient être installées là où le besoin existe.

Une attention particulière doit être portée au jeu de balle, en progression dans le classement alors que paradoxalement les terrains d'Ellezelles et Wodecq ne sont pas conformes. Le premier, sur terrain privé, ne possède pas un revêtement idéal et le second, sur la place n'a plus la configuration requise au vu de la nouvelle législation.

Si le club montait de division cette situation serait problématique

Une intervention serait également à prévoir sur le bâtiment de la Rue de Renaix abritant diverses structures (Centre culturel, école de musique, ONE).

Une solution serait à trouver pour la fanfare de Wodecq obligée, faute de place, de répéter dans un hangar agricole.

Dany Rasson rappelle le rôle important de la salle du « Chez-nous » pour la vie associative ellezelloise ; une approche prospective pourrait-être faite pour que cette salle passe dans le domaine communal.

II. Débat.

Les représentants du jeu de balle d'Ellezelles sont interrogés quant à la possibilité de déplacer le terrain au quartier de la Gare.

Ceux-ci ne souhaitent pas quitter les Grands Prés pour plusieurs raisons : qualité du cadre, proximité du centre et sécurité (à l'écart des voiries).

Ils souhaiteraient que le terrain soit équipé d'un revêtement en dur.

Serge Hustache rappelle qu'une intervention des pouvoirs subsidiants sur terrain privé n'est pas impossible mais induit des contreparties n'agréant peut-être pas le propriétaire (bail emphytéotique).

Huber Vanreckem explique qu'il est disposé à donner toutes les explications sur la réglementation pour l'obtention de subsides.

Une aide logistique pourrait être également sollicitée auprès de la commune.

Pour les aspects techniques, il explique qu'un goudronnage, serait à exclure car il serait refusé par l'Urbanisme en raison de l'affectation de la zone au plan de secteur.

Le choix devrait se tourner vers un revêtement drainant.

Huber Vanreckem explique que ces contraintes techniques seront également de mise pour un éventuel aménagement de ballodrome à Wodecq à côté de l'actuel terrain de football.

Plusieurs participants insistent sur la nécessité d'équiper Wodecq d'une salle de fêtes pouvant accueillir de grosses manifestations notamment les soupers, organisés actuellement dans l'école. Celle-ci pallie très partiellement ce besoin car la place est limitée et l'équipement de la cuisine ne permet pas d'envisager l'organisation de banquets.

Le représentant de la fanfare insiste sur ce point car ces manifestations sont le seul apport financier pour l'association ; faute de salle adaptée, la demande du public ne peut être comblée (les organisateurs doivent refuser « des clients ») et les rentrées sont de loin inférieures à ce qu'elle pourraient être.

Il explique que cette salle serait à implanter à Wodecq en raison des habitudes des habitants peu enclins à se rendre dans les autres villages de l'entité.

Une solution pourrait-être l'acquisition d'un chapiteau communal.

Mme Laurent explique qu'une telle démarche a été faite pour la commune de Brunehaut ; elle se renseignera sur le montage financier fait par cette commune. Un subside en Développement rural deviendrait possible moyennant un arrêté d'application du Décret.

Parallèlement le représentant de la fanfare exprime un second besoin pour l'école de musique cette fois : de petits locaux (+-16 mètres carrés) pour les répétitions individuelles.

Hubert Van Reckhem rappelle que l'habitation locative voisine de la Maison de village est communale ; au terme de son occupation, celle-ci pourrait moyennant quelques travaux être réaffectée à destination de la vie associative.

Un participant, responsable d'un club de marche, souhaiterait disposer d'un lieu de substitution palliant la disparition de la salle Beaubourg, utilisée jusqu'alors pour l'accueil des deux marches annuelles à grande échelle. Idéalement cet endroit devrait se composer d'une grande salle, d'une salle de réunion et d'une cuisine ; des possibilités de stationnement seraient également les bienvenues.

Dany Rasson propose d'accueillir ces organisations dans la Maison de village.

Les échevins reconnaissant la pertinence des demandes attirent toutefois l'attention des habitants sur l'accroissement de travail qu'occasionneraient ces nouvelles installations pour le personnel communal (états des lieux,...).

Serge Hustache explique que des pistes de synergies entre le secteur privé et communal pour le suivi des salles sont peut-être à investiguer.

Les échevins rappellent le fonctionnement de la bibliothèque de Wodecq et des autres implantations, reposant exclusivement sur le travail des bénévoles et précisent que l'engagement d'un bibliothécaire pourrait être subsidié pour aider ceux-ci.

Ils expliquent qu'une telle option serait possible moyennant une reconnaissance par la Communauté française; celle-ci serait néanmoins accompagnée de nouvelles contraintes liées aux locaux (salle de lecture) dont la conséquence serait une centralisation sur Ellezelles des points de lecture pour des raisons d'économie d'échelle.

Les représentants de la bibliothèque estiment que cette centralisation serait un échec, le choix des Wodecquois risquant de se porter alors vers la bibliothèque de Flobecq.

III Conclusion.

Madame Laurent propose de prolonger ces premières réflexions via l'établissement d'un « cadastre de l'associatif » par la commune en partenariat avec le Centre culturel et la FRW; celui-ci aura une double vocation : cerner les habitudes des associations (lieux de réunions, fréquences,..) et préciser les nouveaux besoins en infrastructures et/ou activités.

Martine Laurent
Eric Evrard
Agent de développement